

### Elève Externe

Contribution familiale

**715€**

### Elève Demi-Pensionnaire

**Ce statut choisi pour l'année scolaire permet de bénéficier d'un tarif forfaitaire annuel**

Tout élève inscrit « DEMI-PENSIONNAIRE » recevra en début d'année une carte à code barre pour accéder au self.

L'élève demi-pensionnaire prend tous ses repas du midi au self.

**2 forfaits applicables automatiquement selon l'emploi du temps de l'élève :**

	Forfait demi-pension 4 jours	Forfait demi-pension 5 jours
Contribution familiale	715€	715€
Restauration DP	900€	1125€
<b>Total annuel</b>	<b>1 615€</b>	<b>1 840€</b>

Il est toutefois possible de déjeuner occasionnellement à la restauration au tarif externe de 7.65€ le repas.

### Elève Interne

**Ce statut choisi pour l'année scolaire permet de bénéficier d'un tarif forfaitaire annuel**

Tout élève inscrit « INTERNE » recevra en début d'année une carte à code barre pour accéder au self

L'élève interne prend obligatoirement tous ses repas au self, cinq jours par semaine (du lundi au vendredi).

Contribution familiale	715€
Internat	3 054€
<b>Total annuel</b>	<b>3 769€</b>

#### MODALITES DE REGLEMENT PAR :

Chèque  
Prélèvement automatique  
Carte Bancaire sur EcoleDirecte

**Lycée Saint-Sauveur**

16 place Saint-Sauveur - BP 80315 - 35603 Redon Cedex  
Tél. 02 99 71 27 44  
administration@lycee-saint-sauveur-redon.eu  
www.lycee-saint-sauveur-redon.eu

#### SITUATIONS PARTICULIERES :

Les familles ayant 3 enfants scolarisés au collège Le Cleu St-Joseph et / ou au lycée St-Sauveur (OGEC commun) peuvent prétendre sur demande écrite, à une réduction de :

- 30% sur la contribution familiale,
- 20% sur les frais fixes, si les 3 enfants sont demi-pensionnaires 4 jours / semaine entre le collège et le lycée.

Les familles qui rencontrent des difficultés financières sont invitées à prendre contact avec le secrétariat.